

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 35% sol

Numéro de la matière: 212550

Version: 6 / CH

Date de révision: 24.04.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 24.04.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hydrogenii peroxidum 35% sol

N° d'article

21255000

Identification de substance / produit

N° d'enregistrement 01-2119485845-22-xxxx

Reach

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit de nettoyage, Agents oxydants, Industrie du papier

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch

responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H332
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 35% sol

Numéro de la matière: 212550

Version: 6 / CH

Date de révision: 24.04.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 24.04.19

Danger

Mentions de danger ***

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence ***

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Peroxyde d'hydrogène en solution

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Poids moléculaire**

Valeur 34.02 g/mol

Composants dangereux *****Peroxyde d'hydrogène en solution**

No. CAS	7722-84-1
No. EINECS	231-765-0
Numéro d'enregistrement	01-2119485845-22-XXXX

Concentration >= 35 < 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Ox. Liq. 1	H271
Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H332
Skin Corr. 1A	H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318	>= 8 < 50
Eye Irrit. 2	H319	>= 5 < 8
Ox. Liq. 1	H271	>= 70
Ox. Liq. 2	H272	>= 50 < 70
Skin Corr. 1A	H314	>= 70
Skin Corr. 1B	H314	>= 50 < 70
Skin Irrit. 2	H315	>= 35 < 50
STOT SE 3	H335	>= 35

CLP	Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B
DSD	Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent B

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 35% sol

Numéro de la matière: 212550

Version: 6 / CH

Date de révision: 24.04.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 24.04.19

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Protéger l'oeil non contaminé. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, tourner la personne sur le côté. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxygène; Le produit anime la combustion. Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Mettre les personnes en sûreté. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Ne pas inhale les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 35% sol

Numéro de la matière: 212550

Version: 6 / CH

Date de révision: 24.04.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 24.04.19

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

La matière/le produit est comburant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Bases, Ne pas stocker avec des matières combustibles. Tenir à l'écart des agents réducteurs. Ne pas stocker en commun avec: Métaux, matériaux organiques

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	5.1B	Matières dangereuses oxydantes
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Peroxyde d'hydrogène en solution

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	0,71	mg/m ³	0,5	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	0,71	mg/m ³	0,5	ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; Auge & Haut & OAW, Asthma; DFG, OSHA				

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Peroxyde d'hydrogène en solution

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Peroxyde d'hydrogène en solution

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Ne pas inhaller les gaz. Ne pas inhaller les vapeurs. Ne pas inhaller les aérosols.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. filtre combiné NO-P3

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration >= 8 h

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 35% sol

Numéro de la matière: 212550

Version: 6 / CH

Date de révision: 24.04.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 24.04.19

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** liquide**valeur pH**Valeur < 3.5
température 20 °C**Point de fusion**

Valeur - 33 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 108 °C

Point d'éclairValeur °C
Remarque Non applicable**Pression de vapeur**Valeur 0.48 hPa
température 30 °C**Densité**Valeur 1.133 g/cm³
température 20 °C**Hydrosolubilité**

Remarque entièrement miscible

coefficient de partage: n-octanol/eaulog Pow -1.57
température 20 °C**température de décomposition**Valeur > 114 °C
Remarque Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.**Viscosité****dynamique**Valeur 1.8 mPa.s
température 0.0 °C**propriétés explosives**

évaluation non combustible

Propriétés comburantes

évaluation comburant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit réagit avec: cuivre (Cu), Aluminium, zinc (Zn)

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 35% sol

Numéro de la matière: 212550

Version: 6 / CH

Date de révision: 24.04.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 24.04.19

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les lessives alcalines. Réagit au contact des substances combustibles. Réagit au contact de différents métaux. Réactions avec les agents réducteurs. Matières organiques

10.6. Produits de décomposition dangereux

Hydrogène, Oxygène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	1'351.35	mg/kg
	14	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Peroxyde d'hydrogène en solution**

Espèces	lapin	
DL50	4060	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	29.7297	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
ATE	4.0541	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Risque de lésions oculaires graves.

sensibilisation

Espèces	cobaye
Remarque	Aucune effet de sensibilisation connu.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Une exposition chronique provoque des troubles des organes respiratoires.

Mutagénicité

évaluation	Données disponibles sur la génotoxicité in vitro.
évaluation	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Toxicité pour la reproduction

Remarque D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.

Cancérogénicité

Voie d'exposition	orale
Espèces	souris
évaluation	La nature cancerogène a été établie de façon certaine au cours d'essais sur l'animal.

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 35% sol

Numéro de la matière: 212550

Version: 6 / CH

Date de révision: 24.04.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 24.04.19

Voie d'exposition par inhalation
 Espèces souris
 évaluation Suite à des essais à long terme, aucune indication n'a été fournie concernant l'effet cancérogène.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques ***

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

Peroxyde d'hydrogène en solution

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	16.4	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Peroxyde d'hydrogène en solution

Espèces	Daphnia magna	
CE50	2.4	mg/l
Durée d'exposition	48 h	

Toxicité pour les algues (Composants)

Peroxyde d'hydrogène en solution

Espèces	Skeletonema costatum	
NOEC	0.63	
Durée d'exposition	72 h	

Peroxyde d'hydrogène en solution

Espèces	Skeletonema costatum	
ErC50	1.38	mg/l
Durée d'exposition	72 h	

12.2. Persistance et dégradabilité

Elimination physico-chimique

Remarque Le produit peut être dégradé par des procédés abiotiques, par exemple procédés chimiques ou photolytiques.

Biodégradabilité (Composants)

Peroxyde d'hydrogène en solution

Valeur	100	%
évaluation	Facilement biodégradable	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow	-1.57	
température	20	°C

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)

Peroxyde d'hydrogène en solution

Ne montre pas de bioaccumulation.

Peroxyde d'hydrogène en solution

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 35% sol

Numéro de la matière: 212550

Version: 6 / CH

Date de révision: 24.04.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 24.04.19

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Toxique pour les organismes aquatiques. Produit menace faiblement l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2014	2014	2014
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE	HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION	HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	5.1	5.1	5.1
Le danger secondaire	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement		no	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination WGK 1

Nom commercial: Hydrogenii peroxidum 35% sol

Numéro de la matière: 212550

Version: 6 / CH

Date de révision: 24.04.2019

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 24.04.19

de l'eau (Allemagne)

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Ox. Liq. 1	Liquide comburant, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.